

Image not found or type unknown



Résiliation du mandat par le gestionnaire immobilier

Par **patrick35**, le **01/08/2014** à **18:12**

bonjour,

propriétaire d'un bien, je l'avais donné en gestion à une agence en 1995, en 2004 cette agence a été reprise par un groupe immobilier.

aujourd'hui après 10ans, ce groupe veut résilier le mandat de gestion qui nous lie et ce sans aucun motif.

la résiliation du mandat est-elle possible de la part du gestionnaire?

merci pour votre ou vos réponses.

Par **janus2fr**, le **02/08/2014** à **09:31**

Bonjour,

Il faut relire le mandat, mais normalement, chaque partie peut résilier le mandat suivant les mêmes conditions (date et préavis) sans avoir de justification à donner.